

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE TREGROM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 11
 Nombre de conseillers en exercice : 11
 Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 10
 Date de la convocation : 2 novembre 2015



L'an deux mille quinze et le neuf novembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François LE BRAS, Maire.

Présents : MM. LE BRAS Jean-François, RICHARD Nicolas, ROBACHE Didier, LE PENNEC Angélique, LE BARBIER Philippe, GARLANTÉZEC Hervé, MORVAN Jérôme, LE BOULANGER Danielle, CADIOU Erwan et CONGARD Gwénaëlle formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. LE HENAFF Jean-Christophe.

Secrétaire de séance : Mme LE PENNEC Angélique.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor en date du 13 octobre 2015 concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor.

Ce projet prévoit la fusion de Lannion-Trégor Communauté, la CC du Haut-Trégor et la CC de la Presqu'île de Lézardrieux, ce territoire fusionné regrouperait 60 communes, avec une population de 100 057 habitants, ce qui en ferait la seconde communauté d'agglomération et le deuxième EPCI le plus peuplé du département.

Après délibération le conseil municipal se dit favorable à cette fusion sous réserve de l'accord des territoires concernés.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Délibération rendue exécutoire
après transmission en Sous-Préfecture
de LANNION le : 13 NOV. 2015
Le Maire,



